

Ministère des
Travaux Publics

Paris le 7 Juillet 1874

Secrétaire général

Bâtiments

Sommaire

Académie

de France à Rome

Services 1873 et 1874

M. Schmetz

Directeur de l'Académie

de France à Rome

Monsieur le Directeur, le Comptable général
des dépenses d'instruction des bâtiments de l'Académie française
de France à Rome, pendant l'année 1873 a été définitivement
arrêté à six mille deux cent quatre-vingt-neuf francs.
C'est cette somme, et non six mille francs vous a
dû être versée pour le payement des corps expéditionnaires
et des ordres tout l'été dernier pour le paiement
des deux mille deux cent quatre-vingt-neuf francs formant
le solde du Comptable de l'exercice 1873.

J'ai également prié M. le Ministre des Finances
d'approuver le remboursement des dépenses qui vous
ont été faites pour le Service d'instruction pendant le
premier trimestre 1874, et qui j'ai arrêté à la
somme de sept cent sept francs dix centimes
montant du bordereau que vous m'avez adressé.
J'ai toutefois remarqué que le bordereau comprend
l'acquisition d'un glacier, dépenses qui n'auraient
pas dû être imputées sur le fonds de voyage. La
pénalité est complètement étrangère au service
d'instruction des bâtiments. J'ai bien voulu l'admettre
pour cette fois seulement, mais je vous invite
pour l'avenir à ne pas la comprendre dans les comptes
du Chapitre 12 que des dépenses affectées
au service des bâtiments proprement dit. Aucune
autre dépense ne sera désormais admise en
liquidation au titre d'un service.

Recevez monsieur le Directeur l'assurance
de ma considération la plus distinguée

En bas est écrit: Le Ministre des Travaux
Publics et par autorisation
du Secrétaire général
assisté de M. Alfred Blanchet

Plus bas est écrit: Receu de M. le payeur de la Division française d'occupation

à Rome la somme de deux francs sixante neuf centimes et essent d'un sur plus
de six mille deux francs sixante neuf centimes alloué pour les dépenses
d'entretien de l'académie Royale de France à Rome pour l'exercice 1857

Plus le même jour reçu la somme de sept cent deux francs deux centimes
mentionné ci-dessus montant des dépenses faites pour l'entretien des habitans
de l'Académie Royale de France pendant le premier trimestre 1854

Rome le 24 Juillet 1854

Ami signé N. Schmetz.